

FLAMBEAU

des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE
N°0499 du Jeudi 29 Juin 2017 PRIX : 250 F CFA

EDITORIAL

Passage clouté

P.3

Réformes :



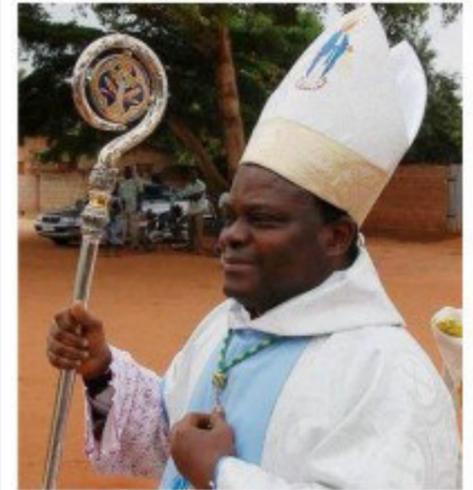
Christophe Tchao (Président du groupe parlementaire Unir) et Isabelle Ameganvi, (Présidente du groupe parlementaire Anc) en pleine discussion

L'énigmatique CONSENSUS

P.5

Religion

Eglise Catholique
**L'urgence d'une
formation** P.4
**équilibrée dans
les Séminaires**



Mgr Denis Amuzu-Dzakpah, Archevêque de Lomé

Justice

U.L / Satchivi et
Amagbégnon libérés
Fin des P.5
hostilités ?

Société

Volontariat
d'Engagement Citoyen
**La seconde
phase d'extension
démarre** P.2

Communalisation épicée

116... Pas trop ?

P.3

Volontariat d'Engagement Citoyen

La seconde phase d'extension démarre

Les résultats de l'extension de la phase nationale du Volontariat d'Engagement Citoyen 2016-2017 ont fait l'objet d'un atelier de restitution le mardi dernier à Lomé. A l'issue de ce bilan, le Directeur de l'ANVT, Omar Agbangba (Agence Nationale du Volontariat au Togo) était face à la presse.

La bonne nouvelle à retenir de cette rencontre avec les journalistes, est l'élargissement du programme Volontariat d'Engagement Citoyen à 6 autres villes. Ainsi, la seconde phase dudit programme destiné aux jeunes en rupture de scolarité âgés entre 18 et 35 ans prendra en compte 17 villes. Tchamba, Sotouboua, Tsévié, Vogan, Notsé et Anié viennent s'ajouter aux 11 villes dans lesquelles le programme a déjà été réalisé. Cette seconde phase couvre la période juin 2017-décembre 2017. Le bi-

lan largement au-dessus des attentes a été le déclic de l'extension du programme à d'autres villes. Pour cette première phase, 1549 volontaires ont été mobilisés à l'intérieur du pays. Dans leurs missions, ils ont aidé les collectivités locales à dégager des dépotoirs, créer des espaces verts, sensibiliser sur les attitudes éco-citoyennes. Ils ont bénéficié à leur tour, d'un programme de renforcement de capacité, de kit d'installations et ont été organisés en groupements d'épargne et de crédit.



Table d'honneur

Les volontaires ont eu des résultats encourageants avec 244 dépotoirs enlevés, 740 plants mis en terre, 114,84km de voies aménagées en plus de 7,4 km de berges et rivières aménagées et créer 7espaces verts. Après 129 sessions de formations, 774 jeunes ont été orien-

tés dans l'auto-emploi et 45 groupes d'épargne et de crédit ont été mis en place. La nouvelle phase qui s'ouvre va mobiliser 2300 volontaires.

Pour le Directeur de l'ANVT, il y a lieu de se féliciter de la grande mobilisation autour de ce programme et des résultats obtenus

qui permettent de donner espoir aux jeunes en rupture scolaire. « Ce programme est d'un grand espoir pour ces jeunes. Les témoignages sont émouvants et il est important de continuer par faire rêver ces jeunes en rupture scolaire ». a souligné Omar Agbangba.

Notons que le programme de Volontariat d'Engagement Citoyen vise à promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité, l'inclusion sociale à l'endroit des jeunes déscolarisés en leur offrant l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays en général et de leur communauté en particulier.

Isaac Tonyi



Togotelecom

COMMUNIQUÉ 1

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE PROMOTION BONUS RECHARGEMENT ADSL DU 07 JUIN AU 07 JUILLET 2017. PENDANT CETTE PERIODE, TOUT CLIENT QUI RECHARGE SON FORFAIT INTERNET FIXE AVANT ECHEANCE, GAGNE AUTOMATIQUEMENT 5000 F CFA DE CREDIT DE COMMUNICATION VOIX.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ

LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUÉ 2

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE SON RESEAU INTERNET FIXE EST DISPONIBLE A LOME ET DANS LES LOCALITES ET VILLES SUIVANTES : CINKASSE, DAPAONG, MANGO, PYA, KARA, AWANDJELO, NIAMTOUGOU, BASSAR, SOKODE, BLITTA-GARE, BLITTA-CARREFOUR, KPALIME, ADETA, AGOU, ATAKPAME, BADOU, ANIE, NOTSE, TOHOUN, ELAVAGNON, TSEVIE, TABLIGBO ET ANEHO.

POUR PLUS D'INFOS, APPELEZ LE 119 OU LE 22 22 01 19.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

EDITORIAL**Passage clouté**

Entre un passage clouté et un virage à risques, le pas est vite franchi. Voilà à quoi ressemblent les dernières actualités au Togo. Meublées par d'interminables discussions sur des sujets essentiellement brûlants. Dans tous les secteurs du pays, il y a matière à réflexion. Le 23 juin 2017, le premier passage clouté a été franchi par les parlementaires en célébrant la naissance des communes, une centaine au total conçue par le gouvernement. Elles sont désormais visibles à chaque coin de rue.

Sous une forte escorte au palais des congrès de Lomé, les parlementaires en majorité ont célébré la vie. Vingt-quatre heures plus tard à quatre cent vingt kilomètres au nord du pays dans un autre palais, la famille sportive pleurait ces quatorze ligues de football "assassinées" par le gouvernement à travers un projet de loi. Familles parentes et alliées ont assisté impuissantes à l'assaut du colonel Akpovy. La mort dans l'âme, les familles éplorées amputées d'un bien plutôt que déchargées d'un fardeau comme certains ont voulu le faire croire, ont détalé de la maison mortuaire une fois la messe de requiem dite. Chacun est rentré précipitamment chez lui pour oublier ces assises qui n'ont rien produit financièrement pour la java dans la ville de Kara.

Le coup du colonel a eu son impact. Les expériences ayant montré que chaque fois que l'argent du football allait aux acteurs en prélude à un congrès, ces derniers font tout pour que les assises durent, le colonel a simplement sevré financièrement tous les participants au point où tous avaient maille que ça finisse vite. Conclusion, en moins de deux heures, tous les points à l'ordre du jour ont été évacués. Bravo Colonel !

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le plus dur est encore devant notamment l'affaire Gbikinti-Maranatha, les statuts pour asseoir définitivement la réforme des ligues et districts entre autres. Le plus dur aussi, en référence à un autre secteur qui ne devrait pas être en marge des réformes, c'est le secteur de l'enseignement supérieur. Depuis lundi, le supposé "hors-la-loi" qui se fait un nom sur l'échiquier tels ses prédécesseurs pour se tailler après, une place au soleil dans un parti politique, est libre de ses mouvements. Le nouveau révolutionnaire qui confond assez souvent revendications estudiantines avec celles politiques est sous haute surveillance.

Le prochain arrêt au passage clouté risque d'être long avec cette histoire de consensus autour des réformes pour lesquelles les acteurs se "mangent" entre eux. L'attente sera beaucoup plus longue que prévue et les surprises ne manqueront pas. Nous y serons bientôt...

Isaac Tonyi

Communalisation épicée**116... Pas trop ?**

Un grand pas vient d'être posé par l'Assemblée Nationale dans la marche irréversible du Togo vers la décentralisation et les élections locales. Le 23 juin dernier, le parlement dans sa majorité a donné quitus à la proposition de loi du gouvernement portant création de nouvelles communes au Togo.

Malgré toute la polémique et les supputations entretenues par la classe politique de l'opposition togolaise au sujet de cette proposition de loi, introduite au parlement, lors de la 10^{ème} séance plénière de la première session ordinaire de l'année

démographiques ont milité en faveur de l'érection de ces 116 communes. L'ANC pour sa part contredit fortement le nombre assez élevé de communes que prévoit la loi au motif que cette communalisation à outrance est à relent ethnique et peut



Vue partielle des députés à l'Assemblée nationale

tenue le 23 juin dernier, le projet de loi est adopté. Avec 59 voix pour et 21 contre, ce projet de loi qui comprend quatre articles a été adopté. Le Togo compte désormais 116 communes sur la base de ce projet de loi. De quoi raviver les tensions entre l'opposition parlementaire et les députés Unir. Ce vote que l'opposition parlementaire qualifie de coup de force en prélude aux élections locales qui se tiendront en juin 2018, est au menu de l'actualité. Le processus des élections locales vient ainsi d'être enclenché sur fond de divergences et il y a lieu de s'interroger sur son dénouement. Tout le problème tourne autour du nombre de communes érigées.

Le Togo en 116 particules

A en croire les députés Unir qui ont milité en faveur du vote de cette loi, les critères relatifs à la situation géographique, aux aspects sociologiques et historiques, les potentialités économiques ainsi que les aspects

être source de division. Derrière l'érection de ces 116 communes selon le parti de Jean Pierre Fabre se cachent des visées électoralistes. « Dans ce projet de loi, dans la partie septentrionale du pays qui fait le 1/3 de la population, le nombre de

« Pour 116 communes dans ce petit Togo, c'est évident que toutes ces communautés censées être administrées librement et de façon autonome n'auront pas les moyens nécessaires », a déclaré Agbéyomé Kodjo

commune est pratiquement le même dans la partie australe qui fait les 2/3 de la population », s'est insurgée Isabelle Améganvi présidente du groupe parlementaire ANC. Le rapport de force a bien évidemment permis au parti au pouvoir de faire passer son projet de loi mais il n'empêche aucunement les acteurs

politiques de relever les incohérences que comportent cette loi. L'ancien premier ministre Agbéyomé Kodjo, président du parti Obuts y voit un grand danger. Pour ce dernier, le nombre surabondant des communes créées et l'empilement des structures communales pourraient constituer « mille-feuille administratif budgétivore ». « Pour 116 communes dans ce petit Togo, c'est évident que toutes ces communautés censées être administrées librement et de façon autonome n'auront pas les moyens nécessaires » s'est confié ce dernier dans une interview accordée à nos confrères de "l'indépendant Express". Le problème que soulève le président du parti Obuts est d'autant plus crucial lorsque l'on compare le schéma togolais à celui de nos voisins de l'Est. Le Bénin qui fait pratiquement le double du Togo ne compte que 77 communes pour une décentralisation datant de 1999. Cotonou avec près de 2 millions d'habitants compte en plus de sa périphérie 2 communes alors que Lomé qui a 1,8 million d'habitants a 12 communes. L'on dira que les réalités ne sont pas les mêmes. Mais dès lors que la décentralisation fait de l'autonomisation des communautés à la base une priorité, il est tout à fait normal que l'on crée les conditions pour que les moyens soient suffisants.

Avec 116 communes et avec des moyens limités pour qui connaît le Togo,

à quoi va ressembler la décentralisation si chère aux chancelleries ? C'est la principale inquiétude que partagent les différents acteurs politiques qui n'ont malheureusement que leurs yeux pour pleurer.

Isaac Tonyi

Forum AGOA 2017**C'est du 8 au 10 août prochain à Lomé**

Annoncé depuis le début de cette année, le Forum de la Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique (AGO) aura lieu du 8 au 10 août prochain à Lomé. C'est ce qui ressort de la conclusion des cinq (5) jours de mission faite au Togo, en début de la seconde moitié du mois de juin, par une délégation de fonctionnaires des Etats-Unis. Mission ponctuée par des séances de travail avec les autorités togolaises...

A l'occasion, ils seront 38 pays d'Afrique Subsaharienne à se donner rendez-vous dans la capitale togolaise pour parler affaire. Il sera essentiellement question à Lomé, pour les participants constitués des opérateurs économiques

nationaux et africains, de discuter ensemble avec les autorités américaines en charge du Programme, des moyens de renforcer la coopération économique et le commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique. Sont également attendus à Lomé,

en août prochain, des représentants du secteur privé, de la société civile et du Programme d'entreprenariat des Femmes Africaines (AWEP), parrainé par les Etats-Unis.

Organisé autour du thème central « Les Etats-Unis et l'Afrique : Partenariat pour la Prospérité à travers le Commerce », AGOA 2017 sera une tribune pour de hauts fonctionnaires américains d'explorer, ensemble avec des pays

Suite à la page 4

Eglise Catholique

L'urgence d'une formation équilibrée dans les Séminaires

Au Togo comme partout ailleurs, le constat est patent. L'église catholique, pour diverses raisons, fait aujourd'hui face à des difficultés diverses. Entre autres raisons, la formation des novices et des futurs prêtres de moins en moins rigoureuse. Le constat est aussi fait par l'église de Dieu, elle-même qui entrevoit des pistes de solutions pour y remédier. Cela va de l'urgence d'une rigueur pédagogique et d'une formation équilibrée dans les Séminaires diocésains.

Jusqu'hier très respectés dans la communauté, nombre de prêtres catholiques n'ont plus aujourd'hui bonne presse. Plus les jours passent, plus beaucoup d'entre ces hommes de Dieu s'embourbent dans des affaires de mœurs et autres faits de société qui enfrennent les principes sacro-

communauté. Et les exemples sont légion. Des prêtres en soutane ou en tenue de ville perçus dans certains lieux non recommandés tels les bars, les chambres d'hôtels ou de passage en compagnie des filles, ce n'est ni nouveau, ni de l'illusion. D'autres encore, pères de famille, il y en a de plus en plus

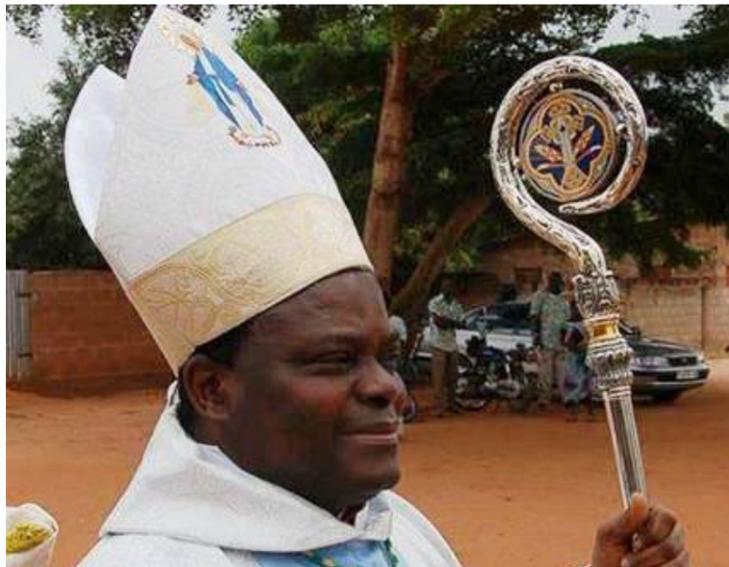
...le Nonce Apostolique a transmis aux évêques du Togo, son souci et l'urgence de doter les Séminaires de formateurs aguerris à la tâche

saints de l'église.

L'église d'aujourd'hui et les dérives

En effet, cela paraît illusoire mais pourtant vrai. C'est usuel de constater, avec amertume, l'inconduite de certains prêtres catholiques qui, pour des motivations charnelles, tombent bas et s'adonnent à des comportements qui vont à l'encontre des règles régissant leur statut de personne morale, telle un modèle pour sa

nombreux de nos jours. Ce n'est pas non plus un secret, bien de religieux sont impliqués dans des affaires d'abus sexuel exercé sur des jeunes filles de leur communauté. Des cas d'adultère avec des femmes mariées ont eu raison de certains indécents qui, malheureusement, en ont trépassé. Que dira-t-on alors des cas de pédophilie qui pullulent, aussi bien en Afrique qu'en Occident ? A cela s'ajoutent d'autres cas, moindres mais de plus en plus fréquents des



Mgr Denis Amuzu-Dzakpah, Archevêque de Lomé

prêtres dansant, sans retenue, sur des airs mondains dont les images font le tour des réseaux sociaux. En un mot, l'église catholique d'aujourd'hui va mal ! Et nous ajouterons, sans risque de nous tromper, qu'elle est malade de « ses hommes ». Les dignitaires catholiques le savent également. Mais alors, pour pallier ces pratiques incompatibles à leur serment et qui ternissent finalement l'image de toute l'église de Dieu, des réformes ecclésiales sont envisagées aux fins de redonner à cette communauté, toute sa notoriété d'antan.

Refonte du système de formation dans les Séminaires

Pour ce faire, le sujet de la refonte du système de formation dans les Séminaires revient sur le tapis. Au Togo, la Conférence des Evêques du Togo

(CET), prenant conscience, s'y planche déjà. C'est justement pour ce faire qu'elle a consacré sa dernière session ordinaire, la 115^{ème} du genre tenue du 13 au 16 juin dernier à Lomé, à la formation des futurs prêtres dans les séminaires interdiocésains. Emboitant le pas au Pape François dans sa récente adresse aux séminaristes et novices à Rome, le Nonce Apostolique au Bénin et au Togo, présent à l'occasion, a entretenu les Evêques du Togo sur la nécessité d'une réflexion profonde et d'une réorganisation de la formation dans les Séminaires. Ceci, explique SE Mgr Brian UDAIGWE, en vue de garantir une formation solide, complète et de qualité aux futurs prêtres qui sont appelés à faire face aux nombreux défis du temps présent qui jalonnent leur vie sacerdotale. Ce dernier a insisté sur les quatre piliers

traditionnels sur lesquels repose la formation du futur prêtre, notamment la vie spirituelle et la prière, la vie communautaire, la vie d'études et la vie apostolique. « Ces quatre piliers doivent être toujours présents...s'il en manque un, la formation n'est pas équilibrée », a-t-il souligné. A cet effet, le Nonce Apostolique a transmis aux évêques du Togo, son souci et l'urgence de doter les Séminaires de formateurs aguerris à la tâche. Lesquels devront, dans leur travail, se charger d'inculquer aux novices et futurs prêtres, la notion de rigueur pédagogique, spirituelle et surtout, la chasteté qui restent les maîtres mots de l'église. Mais alors, précise SE Mgr Brian UDAIGWE, cela passera avant tout par la bonne conduite des prêtres eux-mêmes dans le ministère pastoral. Toutefois, il a, à l'occasion, rappelé aux Evêques, l'attention paternelle avec laquelle ils devront accompagner les prêtres qui connaissent des difficultés sérieuses. Enfin, le Nonce Apostolique a souligné la nécessité d'envisager des mesures justes et réglementaires pour des cas plus graves.

Voilà donc une nouvelle politique pastorale qui, à coup sûr, devra redonner un coup d'accélérateur au train de l'église catholique. Un train en perte de vitesse ces dernières années due essentiellement au non-respect des principes sacro-saints de l'église, mais aussi et surtout à une formation quelque peu au rabais dans les Séminaires diocésains.

Magloire TEKO

Tous à l'école
le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne la scolarité de vos enfants

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Forum AGOA 2017

C'est du 8 au 10 août prochain à Lomé

Suite de la page 3

bénéficiaires, à travers des plénières ministérielles et foires d'exposition, mécanismes par lesquels les pays peuvent continuer à maximiser les avantages de l'AGOA dans un paysage en rapide évolution économique. Mais aussi souligner le rôle important que jouent les femmes, la société civile et le secteur privé dans le développement du commerce, la promotion d'une croissance économique et durable et la prospérité des pays.

La délégation américaine attendue à ce forum sera dirigée par le Représentant de Commerce des Etats-Unis,

l'Ambassadeur Robert Lighthizer. Elle comprendra de hauts cadres des départements américains d'Etat, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Energie, du Travail, des Transports, du Trésor, de l'Agence Américaine pour le Développement International, de l'Agence américaine pour le Commerce et le Développement, du Conseil National de Sécurité, du Millenium Challenge Corporation (MCC), de l'Export-Import Bank, l'Agence des Petites et Moyennes Entreprises et le Fonds des Etats-Unis pour le Développement en Afrique entre autres...

C'est donc pour peaufiner les préparatifs de cet important rendez-vous d'affaires, notamment sur le plan logistique,

le protocole et les aspects techniques de l'événement, que cette mission conduite par Mme Constance Hamilton, représentante intérimaire du Commerce des Etats-Unis pour l'Afrique, a rencontré les autorités togolaises à divers niveaux, notamment la ministre du Commerce, Bernadette Legzim-Balouki et Dede Ahouefa, Ministre-Conseiller du Président de la République, par ailleurs Présidente du Comité national d'organisation et point focal du Forum AGOA. Les séances de travail s'étaient également étendues aux comités et sous-comités du Forum AGOA, aux représentants du secteur privé et membres de la société civile.

Magloire TEKO

Réformes :

L'énigmatique consensus

80% des Togolais seraient favorables à la réalisation des réformes selon un sondage réalisé au sein de la société togolaise. Comment arriver à ces réformes, c'est la grande question qui tient en haleine l'opinion divisée sur la méthode.

Véritable serpent de mer que les questions liées aux réformes. Après l'échec de la proposition de loi introduite par les députés Anc-Addi au parlement, tout un flou en

belle entre le parti au pouvoir Unir et l'Anc. Les accusations ont repris droit de cité, mais cette fois-ci avec des positions qui s'affichent clairement. Pour le président du groupe

...la question du consensus revient avec insistance au-devant de la scène. Il est loin, l'époque où l'opposition pouvait prétendre arracher du parti au pouvoir de grandes décisions à travers la mobilisation populaire.

tour le sujet surtout avec la mise en place par le chef de l'Etat d'une commission chargée de mener les réflexions sur les moyens de conduire les fameuses réformes. Chaque entité dans l'hémicycle ne détenant pas les 4/5 des voix pour faire passer sa proposition, il était normal que l'on se retrouve dans une situation où seul le consensus peut orienter les uns et les autres.

Malheureusement, ce consensus dont parle chaque camp se heurte à des appréhensions qui risquent d'enterrer à jamais les questions liées aux réformes. Ainsi depuis quelques semaines, la guerre médiatique a repris de plus

parlementaire Unir, Christophe Tchao, son parti veut aller aux réformes mais d'une façon consensuelle. Pour ce dernier, il est important que le texte de loi soit impersonnel et ne soit dirigé contre personne, ce qui n'est pas la position de l'Anc, parti pour lequel la rétroactivité de la loi doit s'imposer. L'Anc par la voix de la présidente de son groupe parlementaire Me Isabelle Améganvi pense que la recherche du consensus ne doit pas exclure le respect de la procédure définie par le règlement intérieur du parlement en réponse au blocage auquel l'on assiste au parlement. La fermeture qui caractérise les propos de



Isabelle Améganvi, Pdt du Groupe parlementaire ANC



Christophe Tchao, Pdt du Groupe parlementaire Unir

chaque entité, fait du consensus une énigme. Sur les différents points inscrits à l'ordre de ces réformes, la limitation du mandat présidentiel focalise plus les attentions et est un nœud gordien. Commencer le décompte à partir de 2005 pour écarter le président Faure Gnassingbé de se représenter en 2020, tel que le soutient l'Anc ou remettre le compte à zéro comme le recommande UNIR sont des positions tranchées qui ne peuvent se concilier. Face à un pouvoir en position de force, l'opposition togolaise n'a de choix que d'envisager l'avenir avec un changement de stratégie pour profiter de l'acquis de la limitation du mandat présidentiel à deux. Maintenant que cette opposition a compris qu'il faut s'unir pour exiger les réformes, il est normal que le naturel qui caractérise les relations entre les différents partis réunis au sein du Cap 2015-Groupe des Six, soit rapidement chassé.

S'il faille envisager l'alter-

nance sous le prisme d'un sujet d'intérêt national, il n'y a pas de raison pour laquelle le texte de loi soit dirigé contre une personne. Il est important, pour faire gagner la démocratie, le combat d'idée, pour l'op-

sée, si l'opposition avait eu la présence d'esprit de suivre l'argumentaire de Me Yawovi Agboyibo, président d'honneur du Car d'alors, on aurait fait un grand pas vers l'alternance au pouvoir. Malheureusement comme toujours, les procès d'intention, les égos ont diabolisé cette proposition allant jusqu'à traiter le Car d'un véhicule d'infortune des idéaux du parti au pouvoir. Voilà que deux ans après l'échec de la loi Anc-Addi, la question du consensus revient avec insistance au-devant de la scène. Il est loin, l'époque où l'opposition pouvait prétendre arracher du parti au pouvoir de grandes décisions à travers la mobilisation populaire.

Si depuis lors, le Chef de

Il est important, pour faire gagner la démocratie, le combat d'idée, pour l'opposition de céder pour que les deux mandats soient un acquis et ensuite se battre pour écarter le pouvoir en place par les urnes.

position de céder pour que les deux mandats soient un acquis et ensuite se battre pour écarter le pouvoir en place par les urnes. La seule alternative pour faire aboutir les réformes réside à ce niveau. Le contraire, serait offrir un boulevard au chef de l'Etat de s'éterniser au pouvoir. Depuis que cette question s'était po-

l'Etat n'a pas voulu se mettre au-dessus de la mêlée pour se prononcer sur la question et que ces derniers jours, le président du groupe parlementaire UNIR redonne de la voix, il faut savoir que cette position est celle partagée par tout le parti et qu'il serait difficile à ces derniers de fléchir au risque de faire une omerta sur la question des réformes.

Isaac Tonyi

U.L / Satchivi et Amagbégnon libérés

Fin des hostilités ?

Au terme de leur comparution, le lundi 26 juin dernier au Palais de Justice de Lomé, les deux étudiants encore gardés à la prison civile de Lomé pour « troubles à l'ordre public », « destruction de biens publics » et « rébellion » ont finalement recouvré leur liberté. Le Président de la Ligue togolaise des Droits des Etudiants (LTDE), meneur de la fronde, et son camarade Marius Amagbégnon ont donc regagné leur domicile. Mais alors, à quel prix ?

Gardés à la prison civile de Lomé, depuis le 14 juin dernier, à la suite de violences qui ont émaillé le campus universitaire de Lomé, le Président de la Ligue Togolaise des Droits des Etudiants (LTDE), Foly Satchivi et son camarade Marius Amagbégnon ont été relâchés. Ceci, au terme d'un procès à rebondissement. A l'arrivée, douze (12) mois de prison avec sursis écopés par les deux étudiants. Une condamnation de fait qui contraint ces derniers à faire, désormais, profil bas. Ceci, au risque de tomber sous le coup de la loi.

« Nous avons assisté à un procès similaire le lundi 19 juin, les faits sont similaires mais le juge a eu le courage de libérer au bénéfice du doute. Sur la base des mé-

mes faits, on rentre en condamnation d'autres étudiants. Sur la base des mêmes faits, on libère et on condamne. C'est dommage », a déploré Me Raphaël Kpandé-Adzaré pour qui, la justice rendue est à double vitesse.

Au lendemain de ces libérations, doit-on alors envisager des jours apaisés sur le campus ? En tout cas, bien malin pourrait l'affirmer. Si les organisations de la société civile se réjouissent de cette libération, les associations d'étudiants, elles, vont au-delà et restent toujours sur le qui-vive. Après avoir remercié tous les acteurs qui, par leur mobilisation, ont œuvré pour la libération de leurs camarades, le Secrétaire général de la LTDE appelle leurs camarades à la vigilance.



Satchivi et Amagbégnon après leur libération

« Nous invitons les étudiants à ne pas oublier nos revendications pour l'amélioration de nos conditions d'études et de vie... », écrit Basile Amenouveve, dans un communiqué. Et de convier ensuite tous les étudiants à « rester mobilisés jusqu'à la satisfaction totale de nos légitimes revendications ».

C'est dire que la mobi-



Foly Satchivi accueilli par les siens

lisation est encore loin de s'estomper. Les jours qui viennent sauront mieux situer l'opinion sur la suite à donner à ce qu'il convient d'appeler la « mini-crise » qui a secoué ces derniers jours, le campus universitaire de Lomé.

Magloire TEKO

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoé 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef
Magloire TEKO (91 44 38 79)

Rédacteurs
Loïcclas
Del-Jo
Magloire Téko
Isaac Tonyi

Correcteurs
Edgar K. DJISSENOU
Edson Dogbè

Stagiaire
Oscar Sékaya

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Louis
Tirage : 3000 exemplaires

APPEL À CANDIDATURE

RECHERCHE DE CONSULTANTS SÉNIORS & JUNIORS SPÉCIALISTES EN ÉCONOMIE NUMÉRIQUE & TRANSFORMATION DIGITALE

Une prestigieuse institution basée à Lomé (Togo) recherche dans le cadre du pilotage, de la mise en oeuvre et du suivi de certains projets structurants de développement, des consultants séniors et juniors opérant dans le domaine de l'économie numérique et/ou de la transformation digitale en général et spécifiquement dans les secteurs de : Ingénierie informatique , Développement de logiciels et d'application , Transformation digitale , Data scientist , Ingénierie réseaux , Administration système informatique , Cyber sécurité , Marketing Digital , Communication digitale , E business , etc.

MISSIONS

Membre d'un pool de compétences sous tutelle de l'institution, vous êtes appelé à travers vos compétences à activer les leviers nécessaires à l'implémentation et l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) comme catalyseur de dynamique économique et de modernisation dans le périmètre d'actions qui sera défini par l'institution. Cette démarche favorisera l'accélération de la croissance économique et l'inclusion sociale à moyen terme.

Le coeur de la mission sera donc d'assurer la production, conception et exploitation de produits / services technologiques, ainsi que les études et développement de ces derniers.

Il s'agira pour vous entre autres :

- D'assurer l'élaboration de stratégie numérique efficiente en vue de la transformation réelle de l'économie numérique (généralisation de l'accès au haut débit, renforcement de la culture du numérique, accroissement du taux de pénétration internet, analyse de data, digitalisation des structures et organismes ...) dans le périmètre.
- D'innover et d'accompagner dans les réflexions sur les technologies novatrices (smart cities, internet des objets, e-santé, open data,...)
- De développer un réseau relationnel en repérant des opportunités et en valorisant l'économie numérique du périmètre auprès d'investisseurs et de partenaires qualitatifs
- De suivre la mise en oeuvre du plan annuel de travail en matière d'économie numérique
- De produire des analyses et guideline sectorielles
- Etc...

CONNAISSANCES, APTITUDES & COMPÉTENCES

En tant que consultant senior/junior, vous avez un rôle transversal (stratégique et opérationnel) et disposez de nombreuses compétences aussi bien techniques, humaines que professionnelles à savoir :

- Compétences techniques avérées
- Excellente culture générale et numérique
- Dynamique et déterminé vous faites preuves de proactivité dans la conduite de vos activités missions.
- Sens de la confidentialité, de l'organisation, de la rigueur et de la loyauté
- Très bon niveau en grammaire et en orthographe avec une aisance soutenue en Français (écrit et parlé)
- La maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral constitue un atout considérable
- Force de proposition
- Esprit d'équipe et capacité d'adaptation
- Facilité à gérer le stress et travailler sous pression

PROFIL RECHERCHÉ

- Etre un professionnel doté de compétences techniques reconnues.
- Avoir un minimum de bac + 5 et être diplômé d'une école d'ingénieur, d'une école de commerce ou d'une plateforme web à la crédibilité reconnue dans les principaux domaines autour de l'économie numérique (Ingénierie informatique , Développement de logiciels et d'application , Transformation digitale , Data scientist , Ingénierie réseaux , Administration système informatique , Cyber sécurité , Marketing Digital , Communication digitale , E business , etc) ou disposer de tout autre diplôme équivalent dans les secteurs indiqués.
- Etre de nationalité togolaise (résident ou de la diaspora) ou ressortissant d'un des pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Ni-ger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)
- Avoir de 1 à 5 ans d'expériences pour les profils juniors et + 5 ans d'expériences pour les profils séniors dans un organisme national ou international, une administration publique, un cabinet d'expertise privé ou public.

DOSSIERS À FOURNIR

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés soit par mail ou soit par dépôt sur place jusqu'au 21 juillet 2017 et doivent contenir :

- Un CV détaillé et actualisé (avec photo)
- Une lettre de motivation
- Un mémo contenant vos références techniques selon votre domaine de compétence

Envoi par mail :

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à l'adresse mail: recrutementexpert2017@gmail.com

Dépôt physique sur place au Togo :

- Merci de déposer votre dossier de candidature au siège de l'organe de presse « Togo Matin » sis à l'adresse : Cacaveli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER
- BP: 30117 Lomé – Togo.

NB :

- Possibilité de CDD en fonction de certains profils
- Un contrat de consulting sera signé avec des termes de références précis liés à la mission
- Rémunération intéressante
- Possibilité d'expatriation au Togo pour certains profils

APPEL À CANDIDATURE

RECHERCHE DE CONSULTANTS SÉNIORS ET JUNIORS SPÉCIALISTES EN ÉCONOMIE

Une prestigieuse institution basée à Lomé (Togo) recherche dans le cadre du pilotage, de la mise en oeuvre et du suivi de certains projets structurants de développement, des consultants seniors et juniors spécialisés dans toutes les branches de l'économie à savoir :

Économie mathématique et quantitative (économétrie, statistiques...), Macroéconomie, Planification, Économie monétaire, Économie internationale, Économie Politique, Économie publique, Économie des organisations, Économie de la santé, Économie du travail, Démographie, Organisation industrielle (gestion de production), Microéconomie, Économie d'entreprise, Économie du développement, croissance, Économie de l'innovation technologique, Système économique, Économie verte, Économie de l'environnement, Économie solidaire, Géographie économique, Économie territoriale, décentralisation, Économie informelle, Économie maritime, Économie bleue, Transport, logistique, Finances publiques, Fiscalité, Inspection des finances, Audit, contrôle de gestion, Expertise comptable, etc.

MISSIONS

Membre d'un pool de compétences sous tutelle de l'institution, vous êtes appelé à travers vos compétences à créer, aider et favoriser la mise en place et/ou le développement d'un cadre macro-économique optimal dans le périmètre d'actions défini par l'institution. Cette démarche favorisera le développement cohérent du tissu économique, et l'accroissement des investissements aussi bien publics que privés dans votre champ d'intervention.

Vous interviendrez donc soit au niveau conceptuel /stratégique, à l'opérationnel ou en appui conseil.

Il s'agira pour vous entre autres :

- D'activer ou de renforcer les leviers devant faciliter et permettre la transformation macro-économique dans le périmètre d'actions de l'institution
- D'aider à la prévention des sinistres
- De faire de la veille technique, financière et économique
- De faire l'état des lieux
- De proposer des stratégies de développement économique optimales sur la base des dernières tendances de modélisation économique et innovations techniques en la matière
- D'évaluer la rentabilité des projets et des comptes auprès des investisseurs
- De faire de l'appui conseil en matière d'économie
- D'évaluation des risques
- Etc...

CONNAISSANCES, APTITUDES & COMPÉTENCES

En tant que consultant senior/junior, vous avez un rôle transversal (stratégique et opérationnel) et disposez de nombreuses compétences aussi bien techniques, humaines que professionnelles à savoir :

- Compétences techniques avérées
- Excellente culture générale et macro-économique
- Dynamique et déterminé vous faites preuves de proactivité dans la conduite de vos activités/missions.
- Sens de la confidentialité, de l'organisation, de la rigueur et de la loyauté
- Très bon niveau en grammaire et en orthographe avec une aisance soutenue en Français (écrit et parlé)
- La maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral constitue un atout considérable
- Force de proposition
- Esprit d'équipe et capacité d'adaptation
- Facilité à gérer le stress et travailler sous pression

PROFIL RECHERCHÉ

- Être un professionnel doté de compétences techniques reconnues.
- Avoir un minimum de bac + 5 et être diplômé d'une école d'ingénieur, d'une université à la crédibilité reconnue dans les principaux domaines autour de l'économie (Économie mathématique et quantitative (économétrie, statistiques...), Macroéconomie, Planification, Économie monétaire, Économie internationale, Économie Politique, Économie publique, Économie des organisations, Économie de la santé, Économie du travail, Démographie, Organisation industrielle (gestion de production), Microéconomie, Économie d'entreprise, Économie du développement, croissance, Économie de l'innovation technologique, Système économique, Économie verte, Économie de l'environnement, Économie solidaire, Géographie économique, Économie territoriale, décentralisation, Économie informelle, Économie maritime, économie bleue, Transport, logistique, Finances publiques, Fiscalité, Inspection des finances, Audit, contrôle de gestion, Expertise comptable) ou disposer de tout autre diplôme équivalent dans les secteurs indiqués.
- Être de nationalité togolaise (résident ou de la diaspora) ou ressortissant d'un des pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Ni-ger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)
- Avoir de 1 à 5 ans d'expériences pour les profils juniors et + 5 ans d'expériences pour les profils seniors dans un organisme national ou international, une administration publique, un cabinet d'expertise privé ou public.

DOSSIERS À FOURNIR

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés soit par mail ou soit par dépôt sur place jusqu'au 21 juillet 2017 et doivent contenir:

- Un CV détaillé et actualisé (avec photo)
- Une lettre de motivation
- Un mémo contenant vos références techniques selon votre domaine de compétence

Envoi par mail :

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à l'adresse mail : recrutementexpert2017@gmail.com

Dépôt physique sur place au Togo :

- Merci de déposer votre dossier de candidature au siège de l'organe de presse « Togo Matin » sis à l'adresse : Cacaveli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER
- BP: 30117 Lomé – Togo.

NB :

- Possibilité de CDD en fonction de certains profils
- Un contrat de consulting sera signé avec des termes de références précis liés à la mission
- Rémunération intéressante
- Possibilité d'expatriation au Togo pour certains profils.



COOPERATION CHRÉTIENNE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (COCEC)

Assistance - Conseil - Microfinancement

Site web : www.cocectogo.org e-mail : cocec@cocec.org / cocec2004@yahoo.fr
11 BP : 164 Tél : 22 71 41 48

Nos Agences : Kanyikopé : 22 71 41 48 Adamavo : 22 42 96 80 Anfamé : 22 34 90 54 Attiéogougan : 22 41 42 75 Kpogan : 22 43 97 46 Bè-Kpota : 22 42 84 02

ETATS FINANCIERS COCEC - EXERCICE 2016

Etat : TOGO		BILAN VERSION DEVELOPEE				Etablissement : COCEC		DIMF 2010 (En Francs CFA)	
Date d'arrêté : 2016/12/31		D : AAO		M : 1		F : 1/NT:1			
P : A N.S.: TOG X/XX									
Code poste	ACTIF	2016 BRUT	2016 AMT/PROV	2016 NET	2015 NET	Code poste	PASSIF	2016 NET	2015 NET
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1543318273	6000000	1137318273	1010445301	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	123929333	200032449
A30	VALEURS EN CAISSE	300954015	0	300954015	89486368	F1A	Comptes Ordinaires des Institutions Financières	0	0
A12	COMPTES ORDINAIRES CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	191600458	0	191600458	96025873	F2A	AUTRES COMPTES DE DEPOT DES INSTITUTIONS FINANCIERES	0	0
A2A	AUTRES COMPTES DE DEPOTS CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	827969550	0	827969550	807152643	F3A	COMPTES D'EMPRUNTS ET AUTRES SOMMES DUES AUX INSTITUTIONS FINANCIERES	123929333	200032449
A3A	COMPTES DE PRETS AUX INSTITUTIONS FINANCIERES	6000000	6000000	0	6000000	F55	RESSOURCES AFFECTEES	0	0
A60	Créances rattachées	16794250	0	16794250	11780612	F60	Dettes rattachées	0	0
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRE OU CLIENTS	2541781178	78575449	2463205729	2347987701	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	2822756792	2429322345
B20	Crédits à court terme	774862200	0	774862200	735155467	G30	Comptes ordinaires	2110258220	1847155817
B30	Crédits à moyen terme	1311304611	0	1311304611	1105582987	G35	Dépôts à terme reçus	31637000	32402855
B40	Crédits à long terme	310360026	0	310360026	262634150	G30	Autres dépôts de garanties reçus	674183838	54402340
B65	Créances rattachées	11229134	0	11229134	9479409	G60	Emprunts		
B70	CRÉDITS EN SOUF FRANCE	154035223	78575449	55459778	35135688	G90	Dettes rattachées	6677734	5691383
	Crédits immobiliers	2383932	0	2383932	4597690	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	51990899	42074602
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	34143652	10428793	23714859	12818291	H40	Créditeurs divers	4898062	8370583
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	70563180	45351983	25211197	13267074	H6A	Comptes d'ordre et divers	47092837	33704019
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	26944463	22794673	4149790	4452635	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	832693184	699859836
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	75087757	0	75087757	75788440	L30	Subventions d'investissement	0	0
C30	COMPTES DE STOCKS	6349685	0	6349685	5764025	L20	Fonds affectés	50293133	38357342
C40	Débiteurs divers	8370200	0	8370200	6736200	L27	Fonds de crédit	0	0
C6A	Comptes d'ordre et divers	60367872	0	60367872	63288215	L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4609144	0
D01	VALEURS IMMOBILISEES	288091759	132333330	155758429	137067790	L41	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0	0
D15	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	4196655	0	4196655	4501445	L55	Réserves	384805494	261895953
D30	IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	283900104	132333330	151566774	132566345	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations		
D31	Incorporelles	11228000	9506333	1721667	1825834	L60	Capital	308706500	275697000
D36	Corporelles	272672104	122826997	149845127	130740511	L70	REPORT A NOUVEAU (+ ou -)		
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	84278915	12290954
E90	TOTAL ACTIF	4048278963	216908759	3831370208	3371289252	L90	TOTAL PASSIF	3831370208	3371289252

COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPEE

Etat : TOGO		COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPEE				Etablissement : COCEC		DIMF 2010 (En Francs CFA)	
Date d'arrêté : 2016/12/31		D : AAO		M : 1		F : 1/NT:1			
P : A N.S.: TOG X/XX									
Code poste	CHARGES	2016	2015	Code poste	PRODUITS	2016	2015		
R08	Charges sur opérations avec les institutions financières	4336064	5960958	V08	Produits sur opérations avec les institutions financières	48140013	40428963		
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts			V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	2014037	2539507		
R22	Commissions			V3L	Intérêts sur autres comptes de dépôts chez les institutions financières	39935323	33295559		
R3A	Charges sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	31925774	27825842	V2A	Intérêts sur comptes de prêts aux institutions financières	0	396330		
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients			V2T	Commissions	6190653	4397593		
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues aux membres, bénéficiaires ou clients			V3A	Produits sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	409341336	332737223		
				V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	333944335	266635839		
				V3R	Autres intérêts				
				V3X	Commissions	75396981	66101384		
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	421219491	339379386		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE				
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	36261838	33786800		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	457481326	373366186		
R6V	Charges sur prestations de services financiers	188850	350568	V6B	Gains sur opérations de change				
R6W	Charges sur les moyens de paiement			V6U	Produits sur prestations de services financiers				
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers			W6A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	16292007	167762166		
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	421219491	339379386		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE				
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	6879800	0		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	7068650	350568		
	PRODUITS FINANCIERS NETS	434150841	339028818		AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0	0		
	Achat et variations de Stocks	21088966	20101885	W4G	Plus-values de cession	0	1400000		
S02	FRAIS DE PERSONNEL	176717911	141325907	W4Q	Autres produits divers d'exploitation	167920071	166701566		
S03	Salaires et traitements	158096013	12685792	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
S04	Charges sociales	15646888	12130115	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS				
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	2975000	2610000	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECULATIONS SUR CREANCES AMORTIES	104262631	78742308		
S1A	IMPOTS ET TAXES	5780271	4783686	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	96120092	72310965		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	165170444	144452961	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges				
S2B	Services extérieurs	24275911	28730401	X6J	Récupération sur créances amorties	8142539	6431343		
S3A	Autres services extérieurs	46701080	45085900	X80	Produits exceptionnels	3900912	4225948		
S4A	Charges diverses d'exploitation	94193453	70636660	X81	Profits sur exercices antérieurs	475760	1976430		
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATION	32144180	29882720	L80	DEFICIT				
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	192455240	122131072						
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	84575449	96120092						
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif								
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges								
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	109179791	26010980						
T6L	Autres Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	4700000	0						
T80	Charges exceptionnelles	4953600	5032843						
T81	Pertes sur exercices antérieurs	3320690	1115435						
L80	EXCEDENT	84278915	12290954						
T84	TOTAL CHARGES	729040703	625873018	X84	TOTAL PRODUITS	729040703	625873018		

Le président du Conseil d'Administration

